

Centre de loisirs les mercredis

Année 2019-2020

Du 4 septembre 2019 au 1^{er} juillet 2020,
hors vacances et jours fériés.

En entente
avec
Sillingy :

Les enfants de
3 à 6 ans sont
accueillis à **Sillingy**,
école du chef-lieu.
Ils doivent avoir 3
ans, être scolarisés
et propres.

Les enfants du
CP au CM2 sont
accueillis à **La
Balme de Sillingy**,
école élémentaire
du Marais.

Les enfants
domiciliés sur
l'une des deux
communes sont
prioritaires.



Les enfants
prendront leur
repas sur le lieu du
centre de loisirs.
Attention : le repas
est compris dans la
prestation.

Pour une bonne
prise en charge de
votre enfant, il vous
est demandé de
nous fournir les **PAI**.

Vous pouvez
déposer
votre enfant
entre **7h30 et 9h**.

Vous pouvez
récupérer votre
enfant à **13h** pour
les demi-journées
et entre **17h et
18h30** pour les
journées entières.

Renseignements et inscriptions : modalités au dos



..... Inscriptions des mercredis

Vous pouvez inscrire **à tout moment** vos enfants pour n'importe quel mercredi de l'année. Inscription à la journée, ou à la demi-journée jusqu'à 13h repas inclus.

Cependant, aucune inscription ou annulation ne sera possible au-delà du lundi midi pour le mercredi qui suit (sauf sur justificatif médical). Passé ce délai, la prestation vous sera facturée.

..... Tarifs

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNÉE	TARIF MATIN jusqu'à 13h
0 - 800	8 €	6 €
801 - 1500	14 €	9 €
1501 - 2500	20 €	13 €
Supérieur à 2500 et habitant des autres communes de la CCFU	25 €	17 €



3-6 ANS à SILLINGY :

- animation@sillingy.fr
 - 04 50 68 75 15
 - 06 73 74 50 39
- Mairie, 121 place Claudius Luiset, 74330 Sillingy

6-10 ANS à LA BALME DE SILLINGY :

- espace2000@labalmedesillingy.fr
- Service jeunesse : 04 50 68 07 07
 - Baptiste : 06 89 83 25 25
 - Mairie, 13 route de Choisy, 74330 La Balme de Sillingy

Ou via le Portail Famille de la mairie concernée